

# DÉFENDRE LES ARTS

# AUFSTEHEN FÜR DIE KUNST

**Dépôt de demande urgente contre la fermeture complète des salles de concert et des opéras initialement reportée en raison de la situation actuelle des incidences et de la proclamation de catastrophe en Bavière**

**Munich, 11 décembre 2020.** - Après un examen juridique approfondi de la 10e ordonnance bavaroise de lutte contre les infections et après un conseil juridique approfondi de nos avocats de RAUE, les demandeurs\* continuent pour l'instant à s'abstenir de déposer la demande urgente. Toutefois, ils ont l'intention de déposer la demande dès que la situation de l'incidence en Bavière - en particulier à Munich - s'améliorera à nouveau et que les restrictions illégales à la liberté artistique ne seront pas levées en même temps.

Le nouveau règlement a considérablement modifié le cadre juridique. La Bavière a déclaré l'état de catastrophe, Munich a dépassé la valeur d'incidence de 200 et un confinement dur est déjà en vue dans toute l'Allemagne pour la période après Noël.

La publication du rapport final sur l'essai pilote de l'Opéra d'État de Bavière signifie que nous ne disposons d'une analyse scientifique de l'évaluation réelle des risques dans les théâtres que depuis le 3 décembre. Avant cela, il y avait des preuves de l'absence de transmission de virus connus, mais aussi beaucoup de spéculations sur les dangers possibles.

Notre principale préoccupation est de veiller à ce que la liberté artistique, conformément à son statut constitutionnel, soit prise en compte et donc traitée sur un pied d'égalité avec d'autres domaines également protégés, notamment les services religieux. Un confinement généralisé pour tous est bien sûr soutenu par les artistes\*.

En revanche, nous rejetons fermement un confinement total uniquement pour l'art, alors que les services religieux, les manifestations et même le commerce de détail peuvent se poursuivre en grande partie sans être perturbés, comme ce fut le cas lors du confinement "léger" en novembre.

Notre objectif est que les institutions culturelles disposent enfin de critères compréhensibles et donc d'une certaine sécurité de planification quant à la manière dont la culture doit être traitée aux différents stades du confinement. Nous ne voulons pas accepter davantage que les institutions culturelles soient toujours les premières à être placées en confinement dur et les dernières à en être libérées - malgré le risque minimal d'infection scientifiquement prouvé, surtout en comparaison avec les autres domaines qui sont également protégés par la constitution.

Nous tenons à souligner que même dans le cadre du nouveau règlement bavarois de lutte contre les infections, les manifestations et les services religieux sont en principe autorisés, même sans limite supérieure d'accès pour le nombre de visiteurs. Nous y voyons une discrimination à l'encontre du domaine des manifestations culturelles protégées au même niveau, qui ne peut être justifiée par rien.

En raison des mesures inadéquates et, à notre avis, déséquilibrées, le confinement light depuis début novembre n'a pas suffisamment atteint l'objectif de réduction du nombre d'infections. Toutefois, les résultats obtenus sont encore plus dommageables pour le secteur des arts du spectacle. L'étude sur le projet pilote l'a clairement montré rétrospectivement.

Nous attendons et exigeons que le gouvernement fédéral de l'Allemagne et le gouvernement du Land de Bavière lèvent l'interdiction totale des concerts, des représentations d'opéra et de théâtre immédiatement après la fin du confinement généralisé, comparable à celui de mars de cette année, ou après une réduction correspondante des valeurs d'incidence.

Sinon, nous allons, avec le groupe de participants et d'adhérents désormais très nombreux, déposer immédiatement un appel urgent auprès du tribunal administratif bavarois.

Les initiateurs:

Wolfgang Ablinger-Sperrhacke

Hansjörg Albrecht

Kevin Conners

Christian Gerhafer

Plus de renseignements:

Site web: [www.aufstehenfuerdiekunst.de](http://www.aufstehenfuerdiekunst.de)

Twitter: [@kunstfreiheit](http://twitter.com/kunstfreiheit)

Facebook: [www.facebook.com/aufstehenfuerdiekunst](http://www.facebook.com/aufstehenfuerdiekunst) @aufstehenfuerdiekunst

## AU TEMPS SON ART | À L'ART SA LIBERTÉ

Citation de Ludwig Hevesi, inscription de la Secession Vienne (1897/98)

\*\*\*\*\*

Contact de presse: Anja Rauschardt

KünstlerSekretariat am Gasteig - Montgelasstr. 2 – 81679 München - Allemagne

[anja.rauschardt@ks-gasteig.de](mailto:anja.rauschardt@ks-gasteig.de) tel. +49 89 4448879-3 – mobile +49 160 4133786